

ORGANISME DE FORMATION DU CENTRE HOSPITALIER DE CARCASSONNE

LIVRET D'ACCUEIL ET D'INFORMATION A L'ATTENTION DES APPRENANTS



Centre Hospitalier de Carcassonne
1060 Chemin de la Madeleine – CS40001
11010 Carcassonne cedex

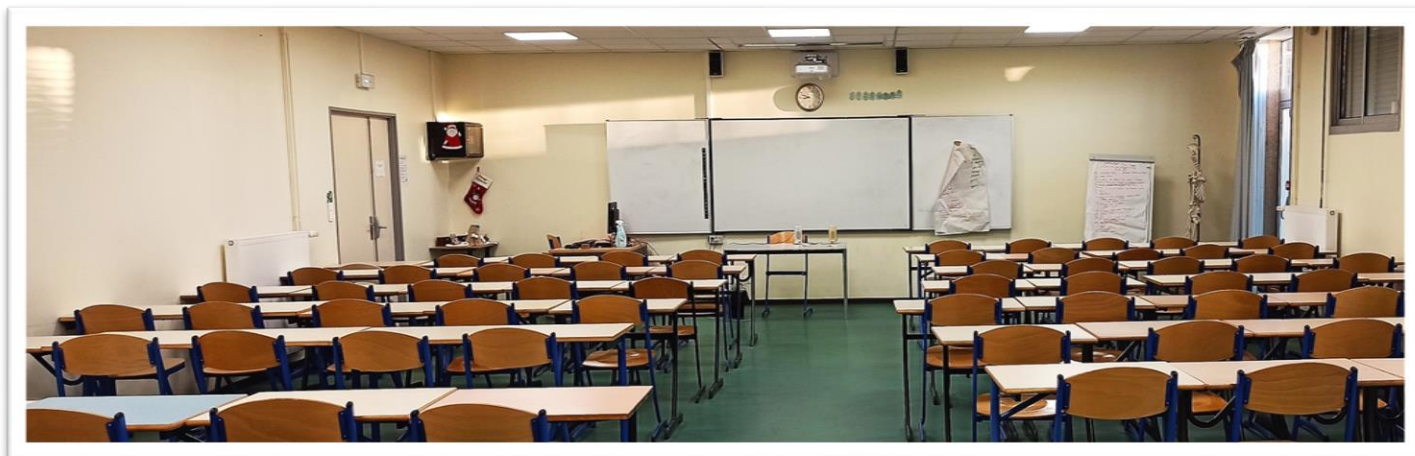


IFSI / IFAS
Tél. : 04.30.51.24.01
accueil.institut@ch-carcassonne.fr



CESU
Tél. : 04.68.24.27.87
cesu11@ch-carcassonne.fr

<https://www.ch-carcassonne.fr/formations>



SOMMAIRE



LOADING ...

Le mot de bienvenue de l'équipe	4
Engagement de l'Organisme	5
Présentation de l'Organisme	6
Offre de formations de l'organisme	7
Accessibilité et handicap	9
Vie au sein de l'Organisme	11
Plan d'accès	11
Restauration	12
Démarche qualité	13
RGPD	14
ANNEXES	16
Annexe 1 – Organisation des locaux de l'IFSI/IFAS	17
Annexe 2 – Organisation des locaux du CESU	18



BIENVENUE

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons au sein de l'Organisme de formation du Centre Hospitalier de Carcassonne.

Nous avons réalisé ce livret d'accueil afin que vous puissiez prendre connaissance de toutes les informations pratiques qui faciliteront votre intégration au sein de notre organisme.

L'équipe de formation



ENGAGEMENT DE L'ORGANISME

L'engagement de l'organisme est de renforcer et d'actualiser les compétences des professionnels formés afin de les amener à adapter leurs pratiques face aux évolutions des métiers, dans un souci permanent d'optimisation des soins fournis aux patients.

Tout au long de votre formation :

- Nous actualisons et renforçons les aptitudes et les connaissances pratiques et théoriques indispensables à l'évolution de l'exercice de votre fonction.
- Nous privilégions un accompagnement personnalisé.
- Nous partageons des valeurs humanistes et professionnelles.

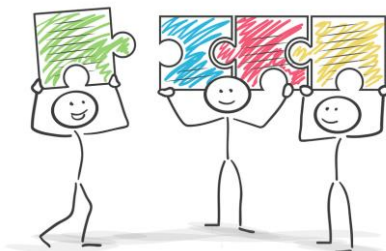
L'Organisme est certifié QUALIOPi depuis Juin 2022.



PRESENTATION DE L'ORGANISME

L'Organisme de formation du Centre hospitalier de Carcassonne comprend deux sites :

- L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants (IFSI/IFAS),
- Le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU)



L'équipe est composée :

Pour L'IFSI/IFAS :

- De cadres de santé formateurs
- D'infirmiers formateurs
- De secrétaires
- D'une documentaliste

Tel : 04 30 51 24 00

Contacts : accueil.institut@ch-carcassonne.fr

Situation géographique : Avenue du Docteur Suzanne Noël – 11 000 Carcassonne

Pour Le CESU :

- D'un responsable médical
- D'une secrétaire
- D'une cadre de santé
- D'une infirmière coordinatrice
- De deux enseignants CESU
- De 16 formateurs

Tel : 04 68 24 27 87

Contacts : cesu11@ch-carcassonne.fr

Situation géographique : Chemin de la Madeleine - 11 000 Carcassonne

ACCESSIBILITE HANDICAP

Accessibilité et handicap à l'IFSI/IFAS

L'Institut s'engage dans l'accueil et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.

Mme **FABREGUETTES Béatrice**, cadre de santé formateur est la référente handicap de l'Institut.

Contact : 04 30 51 24 20 - beatrice.fabreguettes@ch-carcassonne.fr

Réparti sur 2 niveaux, l'établissement offre une accessibilité réduite aux personnes ayant un handicap moteur. Toutefois, des salles de cours, des salles de travaux pratiques et le laboratoire de simulation sont accessibles grâce à la présence d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite (EPMR).

Une **procédure d'accueil spécifique** est mise en place pour faciliter l'intégration des apprenants.

Une place de parking est réservée pour les personnes à mobilité réduite.



Accessibilité et handicap au CESU

Le CESU s'engage dans l'accueil et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.

Mme **PITIÉ Jennifer**, enseignante et formatrice au CESU 11 est la référente handicap du CESU.

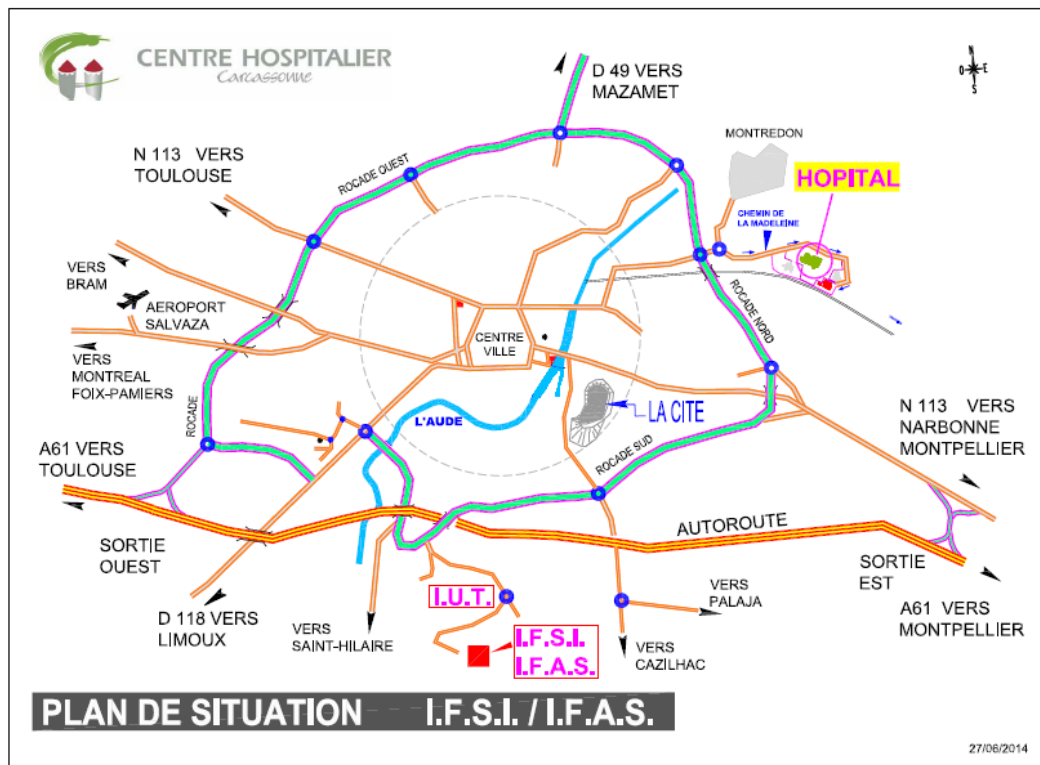
Contacts : 04 68 24 27 87 cesu11@ch-carcassonne.fr

Le CESU se trouve au rez-de-chaussée du Centre Hospitalier de Carcassonne ce qui permet d'accueillir aisément des personnes en situation d'handicap. Des sanitaires et des places de parking sont prévus à cet effet.



Vie au sein de l'organisme

PLAN D'ACCES



Plan d'accès à L'IFSI/IFAS

L'Institut est desservi par un bus Ligne 3 IUT, les horaires de bus sont disponibles sur Carcassonne Agglo Lignes de Bus ¹

L'IFSI/IFAS met à disposition deux parkings gratuits disposants de nombreuses places.

Plan d'accès au CESU

Le CESU est accessible par les sorties 23 ou 24 de l'autoroute A61 ou desservi par la ligne de bus n° 7 CC SALVAZA/MLOA > CENTRE HOSPITALIER, les horaires sont disponibles sur Carcassonne Agglo Lignes de Bus ¹.

L'hôpital de Carcassonne met à disposition deux parkings gratuits disposants de nombreuses places.

¹ Carcassonne Agglo Lignes de Bus : <https://rtca.carcassonne-agglo.fr/>

RESTAURATION

A L'IFSI/IFAS

Les apprenants peuvent déjeuner sur place, dans les espaces réservés à cet effet. Deux pièces sont à la disposition de ces derniers au sein de l'institut. Ces pièces sont équipées de réfrigérateurs et micro-ondes.

Un distributeur de boissons/nourriture sucrée se trouve au rez-de-chaussée. Dans le cadre du développement durable une poubelle à tri servant à récupérer les bouteilles plastiques et bouchons est installée à côté du distributeur.



Au CESU

Les apprenants peuvent déjeuner sur place, dans les espaces réservés à cet effet :

- au self avec possibilité de réchauffer un repas fourni de manière personnelle ou après l'achat d'un ticket repas à la borne située devant le self
- au relais H situé à l'entrée de l'hôpital.

Un distributeur de boissons/nourriture sucrée se trouve dans le hall d'entrée de l'hôpital.



Protection des données personnelles (RGPD)



Les informations recueillies par l'Institut de Formation du Centre Hospitalier de Carcassonne, lors de votre inscription et tout au long de votre cursus, font l'objet de traitements de données informatisées et écrites destinées à :

- Couvrir l'activité de gestion administrative et pédagogique et de suivi des apprenants.
- La réalisation d'enquêtes institutionnelles et nationales.

L'acronyme **RGPD** signifie « **Règlement Général sur la Protection des Données** ». Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne. Il est le cadre juridique de l'Union européenne paru au journal officiel le 27 avril 2016 qui gouverne la collecte et le traitement des données à caractère personnel des utilisateurs. Il est **entré en vigueur le 25 mai 2018**. Il s'applique à toutes les entités implantées dans un pays européen qui traitent des données à caractère personnel, ainsi qu'à toutes les entités à travers le monde qui traitent des données à caractère personnel appartenant à des résidents de l'UE.

Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi **française Informatique et Libertés de 1978** et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

Dans ce cadre, l'Institut de Formation peut être amené à transmettre des informations vous concernant, au cours de votre cursus, dans le cadre du programme Erasmus + ou après votre sortie de l'établissement, vers des organismes extérieurs habilités à collecter l'information sur les parcours étudiants et élèves, leurs conditions de vie ou leur insertion professionnelle, en vue d'études statistiques et d'enquêtes d'évaluation.

A chaque sollicitation, vous serez informés des objectifs, des modalités de l'enquête et de ses résultats.

Votre participation est facultative, cependant elle reste primordiale et gage de qualité des résultats des enquêtes menées.

Quels sont vos droits ?

Pour l'ensemble des traitements de données réalisés par l'organisme de formation du Centre Hospitalier de Carcassonne et conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous bénéficiez d'un **droit d'accès et de rectification aux informations** qui vous concernent.

Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer à certains traitements notamment la transmission de données à des organismes extérieurs.

Si vous donnez l'autorisation de communiquer vos données personnelles et votre image au cours de votre formation, **l'article 17 du règlement européen de la protection des données** précise que : **Droit à l'effacement / Droit à l'oubli = Sortie de l'établissement + 3 ans** (sauf demande écrite de l'apprenant).

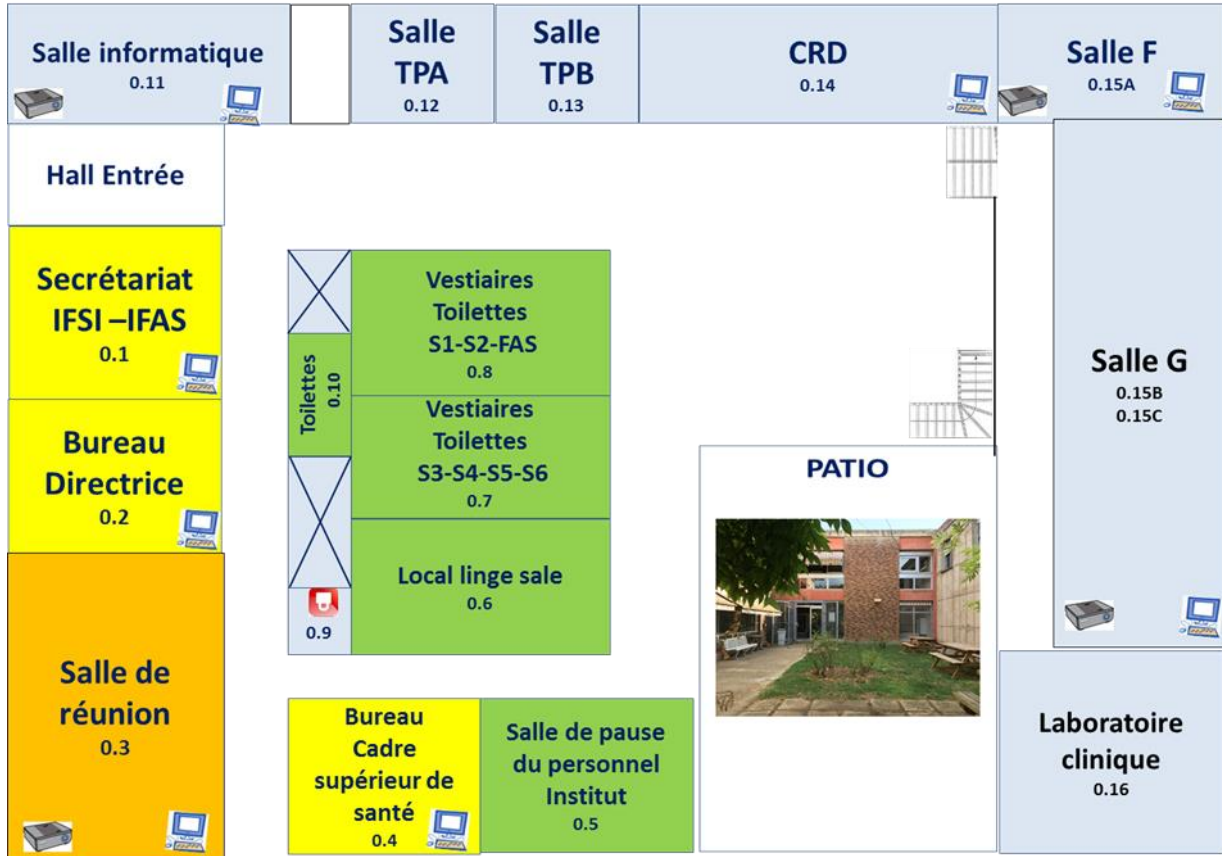
Si vous souhaitez exercer vos droits veuillez adresser votre demande par courriel à l'adresse suivante : dpo@ch-carcassonne.fr



[Annexes]

ANNEXE 1 : ORGANISATION DES LOCAUX IFSI/IFAS

Organisation des locaux : RDC (08/2018)



Organisation des locaux : 1^{er} étage (08/2018)



ANNEXE 2 : ORGANISATION DES LOCAUX du CESU

22

